



# CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT (CDAD)

- Adresse postale : Tribunal Judiciaire 6, Place des Récollets 04000 DIGNE LES BAINS, 04000, DIGNE-LES-BAINS
-  04 92 36 69 20
-  [accueil@cdad04.fr](mailto:accueil@cdad04.fr)
-  [www.cdad04.fr](http://www.cdad04.fr)

## Prestations

- Défense des droits
- Information/Orientation

## Public concerné

- Tout public
- Jeunes
- Familles
- Enfants
- Adultes
- Personnes malades
- Personnes immigrées
- Personnes sous main de justice
- Personnes Toxico-Dépendantes
- Professionnels et associations
- Personnes Handicapées
- Personnes âgées

## **Missions**

Le CDAD facilite l'accès au droit des habitants du département par la mise en place de permanences, d'informations juridiques et de consultations d'avocats. Service gratuit et confidentiel. Information et orientation dans tous les domaines juridiques.

Voici comment contacter les différentes aides :

JURISTE (CDAD) - Entretien en présentiel - 2eme et 4eme jeudi matin à l'Espace France Service (12 avenue Demontzey) - Sur RDV - 04 92 64 97 61

JURISTE (CDAD) - Permanence téléphonique - Du lundi au mercredi de 9h à 16h - 04 92 36 69 20

AVOCAT - Entretien en présentiel - 1er et 3eme lundi matin au Tribunal Judiciaire (Place des Recollets) - Sur RDV - 04 92 36 69 20

En dehors du CDAD, d'autres associations ont mis en place une permanence :

JURISTE - Entretien en présentiel - Vendredi 9h-12h au Tribunal Judiciaire (Place des Recollets) - SANS RENDEZ VOUS

- Horaires : Lundi au mercredi 9h à 16h par téléphone (primo-accueil d'information et d'orientation juridique)
- Conditions d'accès : ouvert à tous